

**DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE
L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES
TERRITOIRES (H/F)**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

La Nièvre fait partie de la région Bourgogne-Franche-Comté et limitrophe des départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de l'Allier, du Cher et du Loiret.

Avec ses 6 817 km², la Nièvre se hisse au 22^e rang des départements français. Il compte aujourd'hui environ 215 000 habitants avec une densité de 31 habitants au km².

Elle a su développer une économie plutôt diversifiée en lien avec une tradition de la faïence d'une qualité exceptionnelle, le respect de la terre et depuis 1960, l'accueil d'industries allant de la chimie jusqu'à l'automobile en passant par l'électricité...

Le tourisme se développe également dans le Morvan, sur le val de Loire et en lien avec le canal du nivernais ainsi que le thermalisme dans quelques communes (Pougues-les-Eaux, Saint-Honoré).

Le département est propriétaire du circuit de Nevers Magny- Cours dont l'exploitation est confiée à une société d'économie mixte. Avec plus de 350 000 visiteurs par an, près de 300 jours d'exploitation et entre 15 et 20 compétitions organisées par an, le circuit est un pôle majeur du département. C'est également le support du développement d'une filière économique autour de l'automobile avec une trentaine d'entreprise représentant plus de 400 salariés.

Le Conseil Départemental emploie 1386 agents et un peu plus de 300 assistants familiaux et dispose d'un budget de 317,6 M€ dont 264,8 M€ en fonctionnement (budget consolidé).

Il est présidé, depuis mars 2011, par Patrice JOLY.

La Direction Générale des Services est composée de 3 Directions Générales Adjointes :

- DGA Administration et Ressources
- DGA de l'Aménagement et du Développement des Territoires
- DGA des Solidarités, de la Culture et du Sport

Mais également de la Direction des Finances et de la Performance et de la Délégation à l'attractivité des territoires, aux nouvelles ruralités et à l'agenda 21.

LE POSTE

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, le Directeur Général Adjoint en charge de l'aménagement et du développement des territoires, a pour mission de participer à l'élaboration et de piloter la mise en œuvre transversale dans leurs dimensions stratégiques, administratives, techniques et financières, des politiques départementales dans les domaines suivants :

- Le développement économique, l'économie sociale et solidaire, le tourisme et l'agriculture ;
- Le patrimoine naturel, l'environnement et la transition écologique ;
- L'habitat ;
- L'eau ;
- L'accompagnement au numérique ;
- Le laboratoire départemental d'analyse et de conseil
- Les mobilités
- La maîtrise d'ouvrage routière
- L'ingénierie
- Le patrimoine bâti
- Le portage des grands projets départementaux (ingénierie, touristiques...)

Il/elle doit manager l'équipe des responsables de ces 3 directions, le chef du Service Gestion Active du Patrimoine et le chargé des missions « Projets structurants » et collaborer étroitement l'équipe de la Direction Générale des Services et notamment avec la délégation à l'attractivité des territoires, aux nouvelles ruralités et à l'agenda 21 ainsi qu'avec le service du partenariat local et de l'accueil des populations.

Il/elle participe à l'action de conseil auprès des élus dans ces domaines, et il/elle s'inscrit activement dans les démarches stratégiques de la collectivité et notamment l'agenda 21, le plan d'action 2016-2021 ou encore le plan départemental de l'habitat.

LE PROFIL

De formation supérieure (Bac + 5), le/la futur/e directeur/trice, ayant déjà une expérience managériale significative, sera familier /e de l'aménagement du territoire et du partenariat avec les acteurs locaux, notamment en ce qui concerne les problématiques liées au développement local, de la gestion des infrastructures routières et du patrimoine bâti.

Il/elle sera doté/e de réelles compétences en matière organisationnelle et décisionnelle.

A l'aise dans l'échange et l'élaboration de projets, il/elle saura fédérer et construire collectivement des processus.

Il/elle sera pragmatique, autonome, doté/e d'une vision stratégique et d'une intelligence relationnelle permettant ainsi d'identifier le jeu des acteurs.

Enfin il/elle sera doté/e de qualités rédactionnelles, relationnelles, d'anticipation et d'analyse.

LES CONDITIONS MATERIELLES

Recrutement sur le grade d'ingénieur en chef et administrateur.
Régime indemnitaire lié aux fonctions d'encadrement.
Poste basé à Nevers.

CANDIDATURES

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adressées
par voie dématérialisée à : courrier-drh@nievre.fr

ou

par voie postale : Conseil départemental de la Nièvre - Direction des Ressources Humaines -
Service des parcours professionnels - 3 rue de la Chaumière - 58039 NEVERS

